

## ELABORATION DU PROJET D'ÉCOLE 2008 / 2011

Chargé de conduire l'élaboration du projet d'école ( PE), M.Toux, directeur de l'école primaire a proposé une rencontre aux parents, en présence de Mme Jolivel, directrice de la Maternelle, mardi 8 avril 2008.

Le PE, établi pour une durée de 3 ans, sera soumis pour approbation au Conseil d'Ecole puis validé par l'Académie avant d'entrer en vigueur en octobre prochain. Il est propre à chaque école mais des points communs, des besoins communs peuvent lier le PE de l'école primaire et celui de l'école maternelle.

Il a pour but d'apporter un éclairage local, de faire une analyse des besoins, pour l'accomplissement par tous, des programmes nationaux.

Il comporte

- un axe pédagogique, domaine propre des enseignants
- un axe éducatif, l'acquisition de l'autonomie, de la citoyenneté par les élèves
- un axe culturel

Les programmes 2008 sont en cours d'élaboration, des questions restent en suspens. Le projet gouvernemental du 20 février 2008, consultable sur le site de l'Education Nationale, a été étudié par les enseignants fin mars ; ils ont fait part de leurs observations à l'Académie. Il existe un mouvement de questionnement, voire contestataire à ce sujet.

Ce projet renforce l'idée du socle commun de compétences, compétences qui doivent être acquises par les enfants à 16 ans.

A noter que la grande section devient encore plus importante.

Les langues vivantes : M.Toux rappelle que l'objectif national est d'introduire le premier apprentissage dans tous les CP en 2010, et que cet enseignement n'a été possible en CE1 dans notre école que par une volonté et une prise en charge financière municipales.

La première étape du PE : l'analyse des besoins

- une présentation de l'école
- des indicateurs caractérisant les élèves : évaluations nationales ( très bons résultats à St-nom mais l'inspecteur n'exclue pas la possibilité de faire encore mieux), programmes d'intégration scolaire, interventions du RASED...Mme Jolivel souligne une faiblesse lexicale ( ?) chez les enfants de grande section.
- des indicateurs sur la commune et sa population : familles en général très favorisées, diverses nationalités ( 40 enfants sur .... fréquentent le Lycée International), grande mobilité, des mamans qui travaillent en nombre croissant ( incidences sur la cantine, le dortoir en maternelle, la garderie scolaire)
- des indicateurs de la vie de l'école : l'absentéisme ( des enseignants ?) insignifiant, une équipe stable, des accidents/incidents en nombre minime.

M.Toux souligne un point négatif : un absentéisme non justifié des élèves important, trop important dans certaines classes. L'absentéisme du samedi matin sera certes résolu l'an

prochain, mais des semaines entières sont parfois concernées. Un signalement à l'Académie est délicat par ses conséquences, mais l'école doit réagir.

M.Toux précise qu'un projet vise à la publication de ces indicateurs pour toutes les écoles.

Le soutien aux élèves :

Grande nouveauté de l'an prochain, la suppression des samedis travaillés pour les élèves entraîne une disponibilité des enseignants correspondante, soit 60 h par enseignant. Il est prévu qu'ils pourront ainsi se consacrer aux 15/20% des élèves les moins « à l'aise », pour des heures de soutien par groupes de 6 maximum. Quand auront lieu ces heures de soutien ? exclusion formelle du samedi, a priori aussi pour le mercredi, reste les heures de déjeuner ou d'avant et après l'école. En pratiquant des horaires décalés, de 40 mn. A Paris, les horaires ont été imposés. En discuter au préalable peut permettre de proposer des horaires qui nous soient adaptés.

A noter également les stages de vacances, pour les CM1 et CM2, sur la base du volontariat des élèves, familles et enseignants : 3h/jour pendant 5 jours, la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances du printemps, la première de juillet, la dernière d'août ; en application dans notre école dès les vacances de printemps pour 12 élèves.

L'axe éducatif :

Tout le monde est d'accord pour souligner l'importance de l'acquisition de la citoyenneté par les enfants, du respect des autres à apprendre dès l'âge de la maternelle. Dans ce cadre, on évoque

- l'idée du permis à points qui avait été appliqué dans l'école,
- le fait que les enfants distinguent la surveillance par les enseignants et par le personnel communal (moins respecté),
- l'importance de la communication entre adultes en cas de problèmes entre enfants (à équilibrer avec les aventures normales d'une cour de récréation),
- l'idée de parrainage d'un petit par un grand (grand facteur de réussite dans les pays qui l'ont adopté, comme le tutorat, les classes à double-niveau, les classes de progrès...)

Le système des délégués de classe commence à fonctionner.

L'axe culturel :

Des pistes seulement ont été évoquées. M.Toux suggère d'exploiter la richesse issue de toutes ces nationalités présentes ensemble. On évoque d'étudier l'aspect jumelage de la ville. On se souvient des projets qui ont marqué l'école (l'exposition Braque, le carnaval des peintres). Un parent propose la construction d'un orchestre.

L'importance de l'expression orale est reconnue, mais comment la pratiquer pleinement dans des classes de 25, 30, 35 élèves ?

Les nouveaux programmes prévoient 20 h/an d'histoire de l'art.

La communication enseignants/parents est également évoquée. La loi prévoit qu'une 2<sup>ème</sup> réunion de classe doit maintenant être proposée dans l'année.

M.Toux souligne son souhait d'ouverture, d'écoute, de concertation sur ce Projet d'Ecole. Un PE qui doit se découvrir, se voir, dès qu'on rentre dans l'école.

